

Interview de Jean-Marc Nollet dans le magazine flamand Humo: ENGIE Electrabel tient à objectiver les faits

Le 31 juillet 2018, le magazine flamand Humo a publié une interview de 6 pages de Monsieur le Député Jean-Marc Nollet, représentant du parti Ecolo. M. Nollet est connu comme étant idéologiquement opposé à l'énergie nucléaire, ce qui est d'ailleurs son droit. Ce qui est par contre moins louable, c'est sa tendance à continuellement discréditer les centrales nucléaires belges et la société ENGIE Electrabel. Il en résulte un article plein d'inexactitudes, d'interprétations spéculatives et d'affirmations simplistes et non vérifiées.

Il serait fastidieux de réfuter dans le détail et une par une toutes les fausses déclarations reprise dans l'article. Nous nous attachons dans les lignes qui suivent à rectifier les éléments les plus grossiers :

- Non, les centrales nucléaires belges ne sont pas en "mauvais état".
- Non, les 7 centrales nucléaires belges ne sont pas en proie à "une liste interminable d'incidents et de manquements."
- Non, les cuves des réacteurs de Doel 3 et Tihange 2 ne sont pas pleines de « fissures ». Leur sûreté n'est pas non plus remise en cause par les experts.
- Non, les centrales nucléaires belges ne sont pas "douteuses".
- Non, ENGIE Electrabel ne veut pas "se décharger" de ses activités nucléaires.
- Non, nos centrales nucléaires ne sont pas vulnérables aux attaques terroristes.

Avec ce droit de réponse, nous voulons tout d'abord défendre les milliers de travailleurs d'ENGIE qui s'engagent tous les jours pour la sûreté de nos installations et pour l'approvisionnement d'électricité de notre pays. La teneur de cet article porte atteinte à leur professionnalisme, leur passion et leur engagement

1. À propos de « la multitude d'incidents » dans les centrales nucléaires

Contrairement à d'autres pays, la Belgique a une longue tradition de transparence en ce qui concerne la communication sur les évènements dans les sites nucléaires. Chaque arrêt d'une centrale nucléaire est directement rendu public. Des explications techniques sont données, même s'il s'agit de maintenance, sans impact sur la sûreté nucléaire. Malheureusement, force est de constater que certains utilisent à tort cette communication transparente – que nous ne voulons certainement pas remettre en question – pour créer un climat anxiogène. Les centrales nucléaires des pays voisins connaissent un nombre d'évènements comparable, mais ne reçoivent pas pour autant la même attention médiatique sur le sujet. Il faut rappeler que les centrales nucléaires sont des installations industrielles et que des opérations de maintenance, programmées ou pas, sont régulièrement nécessaires. Ce sont des installations industrielles particulièrement protégées ; c'est pourquoi chaque centrale dispose de nombreux (et redondants) systèmes de sûreté, qui garantissent que le réacteur est constamment maintenu dans un état sûr. Ces systèmes de sûreté ont toujours fonctionné parfaitement et nous investissons au quotidien, sous le contrôle du Régulateur, pour qu'il en soit encore ainsi à l'avenir.

Les arrêts automatiques font aussi partie du fonctionnement normal d'une centrale nucléaire. Le parc nucléaire belge compte 7 réacteurs. En 2017 il y a eu 5 arrêts automatiques dans les centrales nucléaires belges.

2. À propos de la sûreté des “centrales fissurées”

Les cuves des réacteurs de Doel 3 et Tihange 2 ont des parois en acier de 20 cm d'épaisseur. Il n'y a pas de « fissures » en tant que tel dans ces parois, mais bien des traces de bulles d'hydrogène aplaties. Elles ont toujours été là : elles sont apparues lors de la phase de forgeage des cuves il y a quarante ans. Ces bulles sont aussi fines qu'une feuille de papier à cigarette et leur longueur varie de quelques millimètres à 1,5 cm. Elles ne grandissent pas, ni en nombre ni en taille, comme l'ont démontré les inspections effectuées. Leur présence n'a pas d'effet néfaste sur la solidité des cuves. Par conservatisme, nous avons effectivement, dans nos études, rassemblées plusieurs bulles pour n'en former une seule. Mais il n'y a pas à proprement parler de « fissure de 18 centimètres ». Ces affirmations, nous les avançons sur base d'une recherche scientifique approfondie qui a été menée avec des spécialistes externes à Electrabel. L'exactitude des conclusions de cette recherche a été vérifiée et validée par l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN), qui a été assistée en cela, par des experts internationaux de renom issus de prestigieuses institutions de recherche indépendantes. Les autorités de sûreté étrangères, y compris les pays voisins, confirment n'avoir aucune raison de mettre en doute le jugement de l'AFCN. Les (rares) scientifiques qui remettent en cause les conclusions de la recherche ne sont souvent pas suffisamment informés et / ou n'ont pas toujours l'expertise requise. ENGIE Electrabel a fait savoir qu'elle est toujours disponible pour leur fournir les informations nécessaires.

3. À propos de l'âge de nos centrales nucléaires

Une centrale nucléaire est une installation industrielle qui n'a pas une durée de vie prédéfinie. En Belgique, c'est le législateur qui détermine la durée d'exploitation. C'est ainsi qu'en 2003, le gouvernement belge a décidé que les centrales fermeraient après 40 ans d'exploitation. La loi a ensuite été adaptée en 2013 pour prolonger de dix ans Tihange 1 et en 2015 pour prolonger de dix ans Doel 1 & 2. À Borssele, aux Pays-Bas, à la frontière belge, les autorités ont décidé en 2013 de prolonger la durée de vie de la centrale nucléaire de 20 ans. Aux États-Unis, il y a des centrales qui fonctionnent jusqu'à l'âge de 60 ans, et des extensions jusqu'à 80 ans sont envisagées. Une grande partie des centrales nucléaires dans le monde ont aujourd'hui entre 30 et 40 ans, et de nombreuses centrales nucléaires dépassent déjà l'âge de 40 ans. Les centrales nucléaires de Tihange 1 et de Doel 1 et 2, mises en service en 1975, ne sont donc pas des exceptions. Pour assurer leur bon fonctionnement, ENGIE Electrabel investit 600 millions d'euros à Tihange et 700 millions d'euros à Doel pour assurer la prolongation avec le remplacement de composants et l'amélioration de la conception. C'est d'ailleurs pour réaliser ces travaux de prolongation que Doel 1 et 2 sont fermées pendant quelques mois cet été et le seront aussi l'été prochain, impactant par voie de conséquence la disponibilité du parc. La sûreté nucléaire est notre première priorité et l'emporte toujours sur toute considération financière ou économique.

4. À propos de la disponibilité de nos centrales

Comme mentionné ci-dessus, Doel 1 et 2 sont à l'arrêt pour des travaux de maintenance dans le cadre de la prolongation de 10 ans de leur exploitation. L'article traite de la disponibilité des réacteurs nucléaires. ENGIE Electrabel rappelle qu'en 2017, les centrales nucléaires belges ont atteint un taux de disponibilité¹ de 77%. À titre de comparaison, voici les facteurs de disponibilité moyens des autres moyens de production d'électricité : gaz 38%, hydroélectricité 28%, panneaux solaires 11%, éolien onshore 22%, éolien offshore 42%.

¹ Le facteur de disponibilité est le rapport entre l'énergie électrique effectivement produite pendant une période donnée et l'énergie qui aurait été produite si la centrale avait fonctionné à pleine puissance pendant cette même période

5. À propos de la protection des installations contre le terrorisme

Après l'accident de Fukushima, toutes les centrales nucléaires européennes ont été soumises à des tests de résistance, qui devaient évaluer leur protection contre les catastrophes naturelles extrêmes telles que les inondations, les tremblements de terre, etc. En Belgique, l'AFCN a décidé d'étendre la portée de ces tests de résistance aux événements extrêmes d'origine humaine : explosions, attentats terroristes, cyberattaques. Ces tests ont démontré que nos installations belges sont parmi les plus performantes d'Europe et sont suffisamment robustes pour résister à des situations extrêmes. Nous le devons, entre autres, au double confinement des bâtiments réacteurs et aux bâtiments bunkérisés contenant les systèmes de sécurité de 2^{ème} niveau - les deux concepts sont pratiquement uniques au monde. Depuis lors, nous avons encore évolué : le contexte sociétal est en constante mutation, de même que la sécurité de nos centrales nucléaires. L'objectif est toujours le même : s'assurer que nos centrales nucléaires soient protégées contre les actions malveillantes, tant de l'intérieur que de l'extérieur.

Chaque année, nous investissons environ 100 millions d'euros par site nucléaire pour renforcer encore plus la sûreté de nos installations. Tous les dix ans, les centrales nucléaires sont évaluées sur la base d'un rapport de sûreté. Une approbation par diverses autorités, telles que l'AFCN et Bel V, est nécessaire afin de continuer à exploiter la centrale.

6. À propos des prétendues tentatives d'ENGIE de se débarrasser de ses activités nucléaires

Electrabel SA a effectivement transféré sa participation d'Electrabel France vers ENGIE SA. Étant donné que cela a été réalisé par le versement d'un dividende en nature, il n'y a pas d'insolvabilité d'Electrabel, dont les fonds propres sont évalués à plus de 32 milliards d'euros dans les comptes d'ENGIE SA fin 2017. Le Groupe a toujours rempli ses obligations pour couvrir les coûts de déclassement et de gestion du cycle de base en aval, et continuera à le faire. Electrabel s'est toujours strictement conformée à la législation belge et continuera à le faire.

7. À propos du manque de culture de sûreté à Tihange

Il est exact qu'Electrabel s'est fait rappeler à l'ordre par l'AFCN il y a quelques années en raison d'un relâchement dans la culture de sûreté à la centrale nucléaire de Tihange. L'entreprise en a tiré les leçons nécessaires et fait de sérieux efforts pour s'attaquer à la racine du problème, sous la supervision de l'AFCN. Un plan d'action a été élaboré, et ce dernier a été évalué positivement par l'AFCN en septembre 2017. En commission au Parlement, l'AFCN a alors déclaré qu'« raison de l'engagement réel de la direction et d'une meilleure sensibilisation au respect rigoureux des règles; les agents agissent également de manière proactive et proposent des actions d'amélioration. »

8. À propos de la position des sites nucléaires le long des frontières

Il est vrai que de nombreuses centrales nucléaires sont proches des frontières nationales. La raison en est simple: une centrale nucléaire utilise de l'eau de rivière ou de mer pour se refroidir. Les rivières et les mers forment une frontière naturelle et marquent donc souvent les frontières historiques entre les pays. L'affirmation de Monsieur Nollet selon laquelle les centrales nucléaires sont souvent situées aux frontières nationales parce que les problèmes affectent alors seulement le pays voisin est infondée.

Conclusion

Le nucléaire est un sujet de clivant sur lequel il est légitime que chacun se forge une opinion. ENGIE Electrabel ne veut laisser aucune question sans réponse et s'efforce de fournir les informations nécessaires, en toute transparence, y compris via les réseaux sociaux. La brochure [«50 questions et réponses sur l'énergie nucléaire et nos centrales nucléaires»](#) est disponible sur notre site internet. ENGIE Electrabel appelle à un débat serein et rationnel. Les 7 centrales nucléaires belges sont robustes et répondent à toutes les exigences de sûreté. Elles sont constamment entretenues pour apporter une contribution significative à la sécurité d'approvisionnement et aux objectifs CO₂ du pays.